

Club Héritage de Postes Canada – Appuyer la prochaine génération

**Critères du Programme de bourses d'études
du Club Héritage de Postes Canada**

Bourse : trois (3) bourses d'études de 2 000 \$ chacune

Objectif : reconnaître et soutenir les étudiants acharnés et bien équilibrés qui font preuve de détermination, d'engagement communautaire et d'un fort potentiel de réussite alors qu'ils entament leurs études postsecondaires.

Critères d'admissibilité

Le candidat ou la candidate doit :

- Être un enfant, un petit-enfant ou un pupille sous tutelle légale d'un membre actuel et cotisant (membre ayant payé sa cotisation pour les deux dernières années(2025 et 2026)) du Club Héritage de Postes Canada.
- Être inscrit en première année dans un collège, une université ou un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu (à temps plein). Les étudiants du Québec peuvent être inscrits au CEGEP ou quitter le CEGEP pour s'inscrire dans un collège, une université ou un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu.
- Ne pas avoir déjà reçu une bourse du Club Héritage de Postes Canada.
- Avoir fait une demande d'inscription ou avoir été accepté dans un établissement d'enseignement postsecondaire (preuve requise avant le versement).
- Faire preuve:
 - d'une solide éthique professionnelle et d'un engagement envers ses objectifs;
 - d'une participation à des activités scolaires, communautaires, professionnelles, sportives ou liées au leadership;
 - d'une bonne personnalité et d'un sens des responsabilités.
- Remarque : Si les candidats ont interrompu leurs études, la période maximale autorisée entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires ne peut pas excéder un an.
- Remplir soi-même le formulaire de demande. En soumettant une demande de bourse, le candidat ou la candidate confirme que toutes les informations fournies sont véridiques et exactes.

Remarque : L'excellence scolaire est importante, mais cette bourse vise à récompenser les efforts, l'équilibre et la détermination, et non uniquement les notes.

Instructions

Les candidats doivent remplir le formulaire de demande de bourse et soumettre tous les documents requis avant la date limite indiquée. Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Dates importantes concernant le programme

- Date d'ouverture des demandes : 15 mars
- Date limite pour présenter une demande : 30 juin
- Envoi des notifications aux boursiers et boursières : semaine du 24 août
- Annonce des boursiers et boursières : automne 2026

Processus de sélection

Les demandes seront examinées par un jury désigné par le Club Héritage de Postes Canada.

Le choix des boursiers et boursières sera fondé sur les aspects suivants :

- L'effort et l'engagement
- L'équilibre entre les études, le travail et les activités
- La participation communautaire et le leadership
- Le message personnel et la lettre de recommandation

Les bourses seront versées directement au bénéficiaire sur présentation d'une preuve d'inscription. La décision du jury est définitive et sans appel. Les renseignements personnels seront utilisés uniquement dans le cadre de la gestion du programme de bourses. Veuillez noter que les noms et photographies des boursiers seront publiés sur le site web du Club Héritage.

Comment présenter une demande

1. Remplissez tous les champs du formulaire de demande de bourse.
2. Si possible, numérisez ou enregistrez votre demande dûment remplie et tous les documents justificatifs requis dans un seul fichier PDF.
3. Envoyez votre trousse de demande par courriel à :
general@bytownchapter.com
4. Indiquez comme objet du courriel : DEMANDE DE BOURSE 2026
5. Avant de soumettre votre demande, vérifiez que tous les documents et pièces jointes requis indiqués dans la demande (Documents requis) sont bien joints.

Date limite de candidature

- Les formulaires doivent être reçus au plus tard à midi (HNE) le 30 juin 2026.
- Les demandes tardives ou incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Une fois votre demande reçue, vous recevrez un courriel accusant réception de celle-ci.